



Objet : Modalités d'inscriptions et de réinscriptions pour l'année scolaire 2024-2025

<p>Inscription des élèves de collège qui entreront en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2nde Générale et Technologique, • 2nde Professionnelle, • 1^{ère} année de CAP, <p>après l'affectation.</p>	<p>Inscription par télé-inscription après l'affectation via les téléservices :</p> <p>https://teleservices.education.gouv.fr Affectation - Bouton inscrire</p> <p>A partir du 26 juin - 14 h 30 au 8 juillet minuit</p>
<p><u>Réinscription des élèves de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2nde Générale et Technologique (GT), • 2nde Professionnelle, • 1^{ère} année de CAP, • 1^{ère} année de BTS <p>autorisés à passer en classe supérieure (1^{ère} GT ou 1^{ère} professionnelle ou 2nde année de CAP ou 2nde année de BTS).</p>	<p>Réinscription dans notre établissement par télé-inscription via les téléservices :</p> <p>https://teleservices.education.gouv.fr Fil des événements – inscription scolaire 2024-2025 Bouton inscrire</p> <p>du 26 juin - 14 h 30 au 8 juillet minuit</p> <p>Tout élève de l'établissement qui ne se sera pas télé-inscrit sera automatiquement réinscrit selon l'affectation ou la décision du conseil de classe.</p>
<p><u>Réinscription des élèves de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} Générale et Technologique (GT), • 1^{ère} Professionnelle, <p>autorisés à passer en classe supérieure (terminale GT ou terminale professionnelle).</p>	
<p>Inscription des élèves de collège qui entreront en 3^{ème} prépa.métiers.</p>	<p>Prendre contact avec madame Durix, secrétaire élèves.</p>
<p>Inscription des élèves qui entreront en BTS 1^{ère} année.</p>	<p>Selon les modalités en vigueur sur Parcoursup.</p>
<p>Inscription des élèves qui entreront en expertise automobile.</p>	<p>Prendre contact avec madame Ansel, secrétaire élèves.</p>

Aucun document ne sera fourni aux familles à la fin de cette année, un dossier complet sera remis à l'élève le jour de la rentrée avec toutes les informations et les documents nécessaires à produire.

Le proviseur
Le
Proviseur
M. Marc VATINET
2024
LYCÉE DES MÉTIERS LOUIS DAVIER
83000 JOIGNY

Jean-Marc Vatinet